





BULLETIN DU RÉSEAU OVIN DE NORD - PICARDIE - NORMANDIE

Bergeries : des exemples de constructions fonctionnelles

Agenda

3 mai (Aisne): Sortie de Station de Contrôle Individuel des agneaux lle de France à Verdilly 24 mai (Vosges): Journée Technique Ovine à Mirecourt

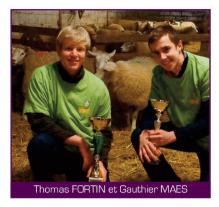
4 et 5 juin (Seine Maritime) : Comice Agricole à Neufchâtel en Bray

11 juin (Seine Maritime): 32º Journée du Mouton à Neufchâtel en Bray - Ventes de reproducteurs - Présentation de races - Démonstration de tonte

3, 4, 5 juin (Pas de Calais) : Salon Terres en fêtes à Tilloy les Moflaines.

À partir de fin avril : des formations chiens de troupeau sont organisées dans vos départements (Oise, Aisne) – Contact : conseillers ovins Chambre d'Agriculture

Actualités





Ovinpiades

Les lauréats des Ovinpiades régionales ont fièrement représenté nos régions lors des épreuves nationales au Salon de l'Agriculture à Paris. Thomas Fortin (6°) et Gauthier Maes (9°) ont décroché, pour les Hauts de France, le prix de la meilleure région. Représentants la Normandie, Bastien Duparc et Mathilde Noel se sont classés respectivement 7° et 31°. Bravo pour leurs performances!

FCO

Les éleveurs intéressés pour vacciner leur troupeau sont invités à contacter rapidement le GDS.

La pénurie de vaccins conduirait à mettre la priorité sur les zones réglementées mais il semblerait que des doses soient disponibles également en zone indemne.

La vaccination FCO est volontaire et réalisable par l'éleveur, sauf dans le cas de nécessité de certification (export, concours...) où la réalisation par un vétérinaire est obligatoire.

Les vaccins sont gratuits et les commandes sont passées par le vétérinaire sanitaire.

La vaccination est déconseillée pendant la lutte et pendant le dernier mois de gestation pour les brebis; dans les 2 mois qui précèdent et pendant la lutte pour les béliers.



Portrait



Nicolas Lion est responsable de l'équipe bâtiment de la Chambre d'agriculture de l'Aisne. Il anime l'équipe des 5 conseillers qui réalisent des permis de construire, des conseils pour la construction ou aménagement des bâtiments, des ouvrages de stockage d'effluents, des études d'impact et les demandes d'aides dans le cadre du PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations).

Depuis 2015, ce sont 9 projets ovins qui ont été accompagnés par la Chambre d'Agriculture, de l'aménagement d'ancien poulailler, à la construction de bergeries 400 places.

Comment se raisonne un projet bâtiment ?

« Le projet est conçu à travers une prise en compte globale de l'exploitation. Les aspects techniques et réglementaires sont abordés. Pour aboutir à un logement cohérent et fonctionnel, il est préférable que le travail soit couplé à une étude globale souvent menée par l'éleveur avec son conseiller ovin. Le bâtiment et son aménagement vont s'adapter à la taille du cheptel, à la recherche du bien être animal et au schéma de production définis dans cette étude (périodes d'agnelage, type d'alimentation, race, choix d'un bâtiment spécialisé ou non], ainsi qu'évidemment aux affinités de l'agriculteur. Nous l'encourageons également à se projeter dans le futur : quels seront les éventuelles évolutions du cheptel en termes de conduite, d'effectif, d'automatisation de l'alimentation ou du paillage... Le système ne doit pas être figé du fait du bâtiment!

Nous veillons ensuite à ce que l'emplacement de la structure facilite les accès aux tracteurs ou camions de ramassage, et assure un bon renouvellement d'air grâce à une ventilation efficace. Le contrôle de la réglementation quant aux distances d'implantation et au respect des règles d'urbanisme achève le choix du lieu de l'implantation. Enfin, l'approche économique est indispensable pour estimer si le projet est viable. Elle prend en compte la structure et son aménagement sans oublier tous les frais annexes comme terrassement, accès, réseaux eau/électricité, etc. »

Y a-t-il des « bergeries-types »?

« Le projet s'adapte à la façon de travailler et aux souhaits de l'éleveur. Il y a rarement 2 bergeries qui se ressemblent. Nous pouvons cependant lui proposer des idées. Nous avons d'ailleurs réalisé, récemment, une fiche qui présente quelques constructions types. Les visites de bâtiments variés complètent cet accompagnement afin d'appréhender et de visualiser différents fonctionnements! »

http://www.chambres-agriculture-picardie.fr/filead-min/documents/Aisne/Bergerie.pdf





 $\begin{array}{l} \textbf{Construction d'un bâtiment}: 1500 \ \text{m}^2 \ \text{pour} \ 530 \ \text{femelles} \ [32 \ \text{m} \ \text{x} \ 48 \ \text{m}] \\ \textbf{Quatre périodes de mises bas}: Septembre, Novembre, Février, Mai \\ \end{array}$

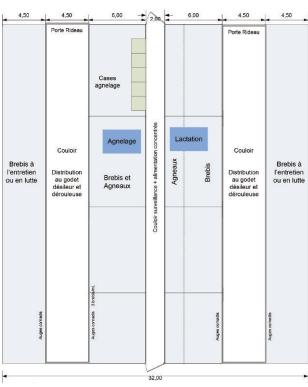
Base alimentaire : pulpes surpressées, foin

Distribution de l'alimentation : Pulpes surpressées avec concentrés dans godet désilleur / Foin à la dérouleuse / Concentrés avec distributeur automateur

Temps de travail alimentation et paillage estimé par les éleveurs : 20 min en moyenne à 2 pour 530 brebis

Coût du bâtiment (2013)		
173 000 € hors MO hors subventions	Dont 110 000 € de charpente/couverture Dont 25 000 € de volet/portes automatiques Dont 4000 € de cornadis	
115 €/m²		







EARL Ferme de la Terrière (80) 🥦

- 700 brebis lle de France et Romane
- SAU = 216 ha dont SFP = 34 ha
- 2 UTH dont 1 salarié

Construction d'un bâtiment : 1720 m² pour 700 femelles (24 m x 72 m)

Deux périodes de mises bas : Novembre et Mai

Base alimentaire : foin de luzerne, paille

Distribution de l'alimentation : fourrage sur chariot, concentrés par robots **Temps de travail alimentation et paillage estimé par l'éleveur** : 1h pour 700 brebis à 1 personne

Limite du bâtiment : pas de possibilité de distribuer de l'alimentation

humide (sauf de l'enrubannage)

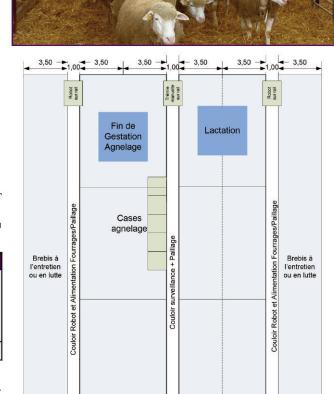
Coût du bâtiment (2010)		
234 000 € hors MO hors subventions	Dont 156 000 € de charpente/couverture	
	Dont 20 000 € de robots distributeurs de concentrés	
	Dont 12 000 € de silos / Dont 18 000 € de forage	
	Dont 28 000 € auges/barrières	
135 €/m²		

Et si c'était à refaire ?

- Les portillons : le cadre qui permet de rigidifier l'ensemble oblige à se pencher lors du passage d'un parc à un autre. **Solution** : rehausser le cadre afin de pouvoir passer debout, ou couper la barre du haut et renforcer l'équerrage en bas
- Le système d'abreuvement : en cas de fortes gelées, il faut fermer l'arrivée d'eau et purger le circuit le soir. Solution : installation d'un circuit fermé avec circulation en continu grâce à un circulateur/réchauffeur.

Ce qui va évoluer :

 Installation d'une trémie: avec pesée en amont des robots et du chariot manuel pour les agneaux afin de pouvoir vérifier les quantités distribuées (des erreurs peuvent intervenir lors de variations de densités d'aliments ou lorsqu'un taquet est défectueux sur le rail)



Porte Rideau



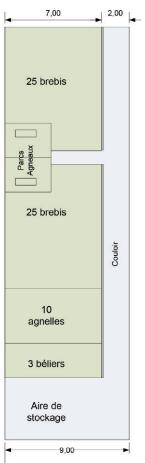


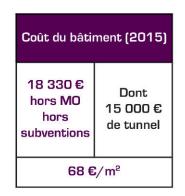
Construction d'un tunnel de 270 m² pour le logement de 60 femelles - 9m x 30 m

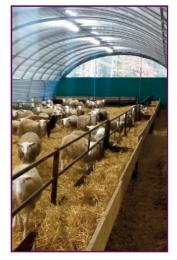
Deux périodes de mises bas : Juin et Septembre

Base alimentaire: Foin

Le choix de l'aménagement a été motivé afin d'avoir un maximum de place et de fonctionnalité pour les mises bas et les lactations. Sans autre bâtiment disponible, une surface est réservée au stockage des concentrés et du fourrage.







Et si c'était à refaire ?

- L'aire de stockage : la bétonner pour pouvoir utiliser un transpalette



« En 2012, j'ai décidé d'arrêter l'alimentation à base de pulpes surpressées et d'adopter une ration à base de paille et de concentrés pour améliorer les conditions de travail. Cependant, cela devenait pénible, et gourmand en temps de distribuer, annuellement, plus de 200 tonnes d'aliments au seau. J'ai donc cherché un équipement pour alléger cette tâche.

Après m'être intéressé au robot automoteur distributeur de concentrés, j'ai finalement choisi un godet pour des raisons économiques et de praticité. C'est un matériel très simple : 1m³ de capacité, une petite vis au fond avec une molette de réglage du débit. Le godet distributeur m'a coûté environ 3 400 € auxquels j'ai ajouté 1 400 € pour un système de pesée, adapté au tracteur.

Je distribue l'orge et la pulpe déshydratée en deux passages avec ce godet dans les 180 m d'auges des brebis. Pour maîtriser la quantité de CMV, je suis pour le moment obligé de le distribuer au seau, mélangé au tourteau de colza. Je recherche toujours une solution pour améliorer ce point.

Dans le tracteur, j'ai un tableau de toutes les quantités possibles au mètre linéaire selon le numéro de molette et la vitesse du tracteur. Ainsi j'ajuste les quantités au stade physiologique des animaux. Avec le godet couplé à la pesée, je prépare d'avance (2 à 3 semaines) un mélange pour agneaux avec précisément 25 % de blé, 25 % d'orge et 50 % d'un aliment du commerce. Ce mélange est distribué, dans les nourrisseurs, avec une goulotte. Après 2 hivers d'utilisation, j'en suis plus que satisfait. Moi qui suis rigoureux, j'avais un peu peur de ne pas maîtriser les quantités, mais finalement l'état de mes brebis en fin d'hiver est identique ».



Pour plus d'informations :



Venineaux-Delvalle Catherine	Réseau ovin - Institut de l'élevage - Chambre d'Agriculture de l'Aisne catherine.delvalle@maO2.org	03 23 97 54 14
Pype Stéphane	Chambre d'Agriculture Oise et Somme stephane.pype@agri6O.fr	03 44 11 44 63
Pruvost Sylvie	Chambre d'Agriculture de Seine Maritime sylvie.pruvost®seine-maritime.chambagri.fr	02 35 59 47 61

Avec le financement du CASDAR, de France AgriMer, du Conseil régional des Hauts de France, des Conseils Départementaux de l'Oise et de la Somme.











N°IE: 0016601008 N° ISSN: 1953 - 0528 Prix: 4€